

CERTIPHYTO MVVPP

CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ MISE EN VENTE, VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

LES FORMATIONS CONTINUES :

Les formations continues que nous vous proposons s'adressent en priorité aux salariés.

Ce sont des formations pour débiter ou se perfectionner dans les métiers de la valorisation des espaces naturels.



DURÉE
3 JOURS
(21 HEURES)



DATES & DÉLAIS
À consulter sur le site :
www.lea-cfi.fr

PROGRAMME

1. Réglementation et sécurité environnementale (7 à 8h)

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto.
- Définition des produits phytopharmaceutiques.
- Produits autorisés et produits illégaux.
- Autorisation de mise sur le marché.
- Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grand public).
- Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grand public).
- Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement...).
- Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente.
- Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents.
- Réglementation liée au transport des matières dangereuses.
- Règles spécifiques aux installations classées.
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur.
- Responsabilité vis-à-vis des tiers.
- Législation liée à l'agrément d'entreprise.
- Obligations réglementaires en matière de suivi des produits.
- Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grand public).
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle.
- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Dangerosité pour l'environnement :
- Situations d'exposition aux dangers :
- Prévention des risques.
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées, gestion différenciée, plan de désherbage.
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations.
- Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
- Traçabilité tout au long du processus.

2. Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (7 à 8h)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
 - Dangerosité des produits :
 - Situations d'exposition aux dangers :
 - Catégories de populations sensibles.
 - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
 - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs.
 - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers.
 - Principales recommandations et réglementation.
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
 - Principaux symptômes d'empoisonnement.
 - Conduite à tenir en cas d'accident.
 - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
 - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
- #### 3. Réduction de l'usage, méthodes alternatives (5h)
- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
 - Méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels.
 - Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision...
 - Evaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation
 - Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques.
 - Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires.
 - Utilisation des avertissements agricoles.
 - Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). Comparaison avec des méthodes alternatives.



CAMPUS
Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 Jouy-en-Josas



TARIF INDIVIDUEL / FINANCEMENT

À consulter sur le site : www.lea-cfi.fr

PRÉREQUIS

- Tout public : débutant dans le métier.
- Savoir lire et écrire.

OBJECTIFS

- Obtenir le Certificat individuel MVVPP dans le cadre du plan ECOPHYTO.

LES + DE LÉA-CFI

- +
- Des plateformes pédagogiques de dernière génération.
- +
- Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.

Une école de



**CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION**

MODALITÉS

Pédagogiques & Pratiques

- Théorie en salle avec un formateur spécialisé et pratique en ateliers.
- Formation en présentiel.

Évaluations

- Evaluation en début de formation.
- Test collectif + Test individuel

- Bilan de fin de formation
- Test selon les modalités du QCM

Validation des acquis

- Attestation de suivi de formation.
- Bordereau de score complété et signé avec annonce du résultat obtenu.

CHIFFRES CLÉS

93 %

des stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues en 2023.

INFORMATIONS PRATIQUES

Moyens d'accès

- R.E.R. Ligne C

Stationnement

- Gratuit sur le campus.

Restauration

- Pas de service de restauration sur site. Possibilité de déjeuner à l'intérieur, ou à l'extérieur de l'établissement. Mise à disposition d'un espace dédié avec des tables, des chaises et des micro-ondes.

Équipement nécessaire

- Du papier et un stylo.

Profil des candidats

- Tout professionnels du secteur des produits phytopharmaceutiques.



SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription. Accessibilité aux locaux.

CONTACT

Stéphanie Leleu
Ingénieur d'Affaires -
Relations Entreprises
sleleu@lea-cfi.fr
07 64 81 06 61

LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR

www.lea-cfi.fr (FC)